

La Confluence,

Prendre en compte l'accessibilité
dans le projet urbain

la ville intelligente et durable au
cœur de Lyon

Avril 2016

L'aménageur : la Société Publique Locale Lyon Confluence

Structure : légère et réactive (24 personnes) en charge du pilotage du projet pour le compte de la Métropole

Statut : création en 1999, SPL depuis 2012

Missions :

- conduire les études urbaines, techniques, économiques, sociales... (+ de 100 prestataires externes),
- acquérir les terrains,
- définir les cahiers des charges (programmation, architecture, prescriptions environnementales),
- commercialiser les charges foncières,
- maîtrise d'ouvrage des travaux d'espaces publics,
- communiquer, concerter et participer au rayonnement international du Grand Lyon.



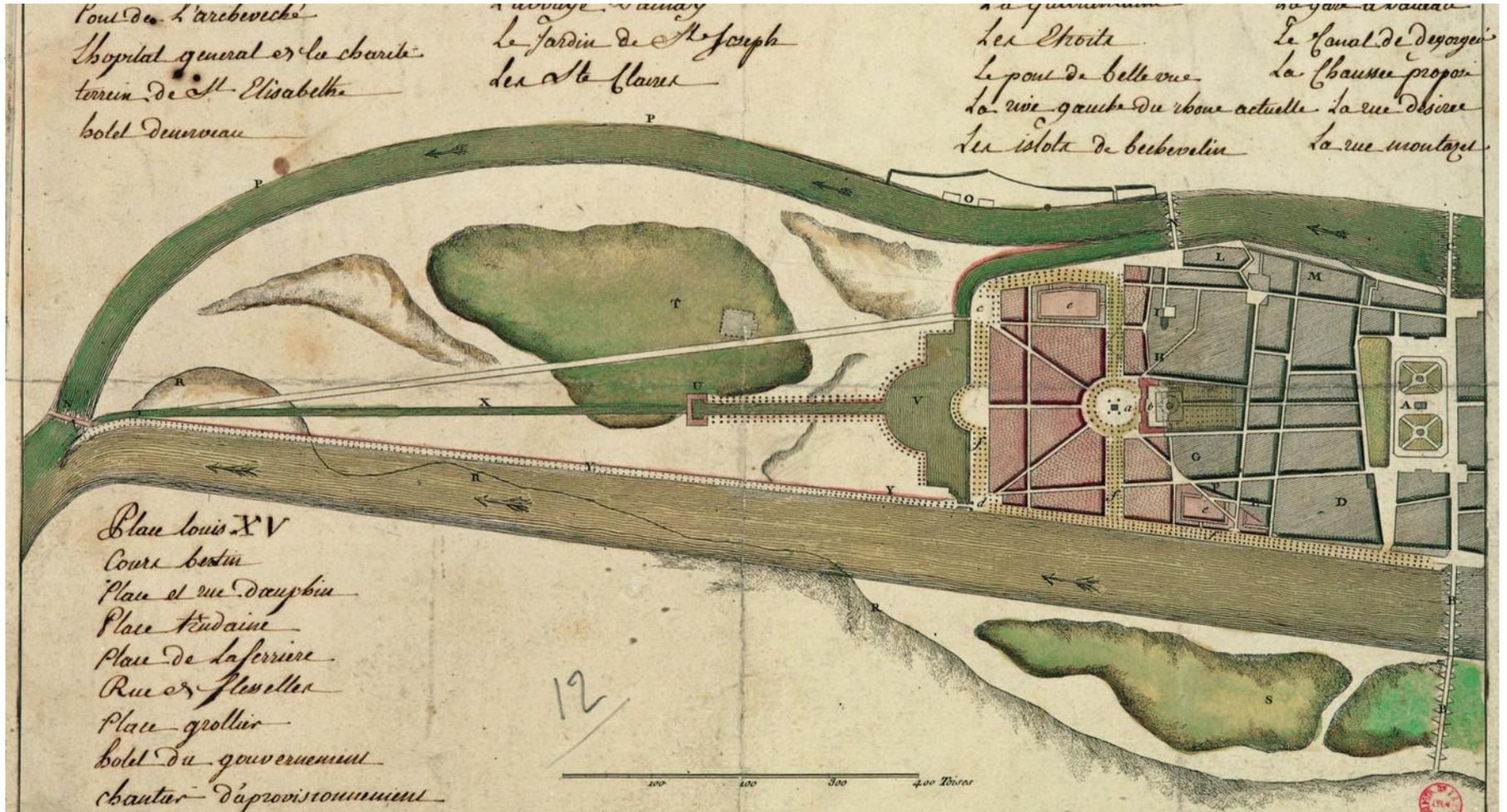
La Confluence : au cœur de la métropole : Lyon double son centre



La Confluence : 150 ha entre Rhône et Saône

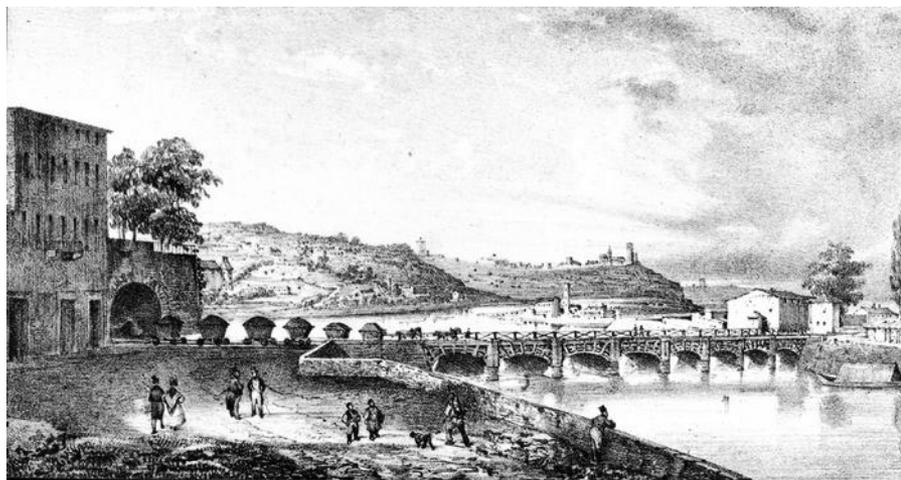


18^{ème} siècle : la conquête sur les eaux

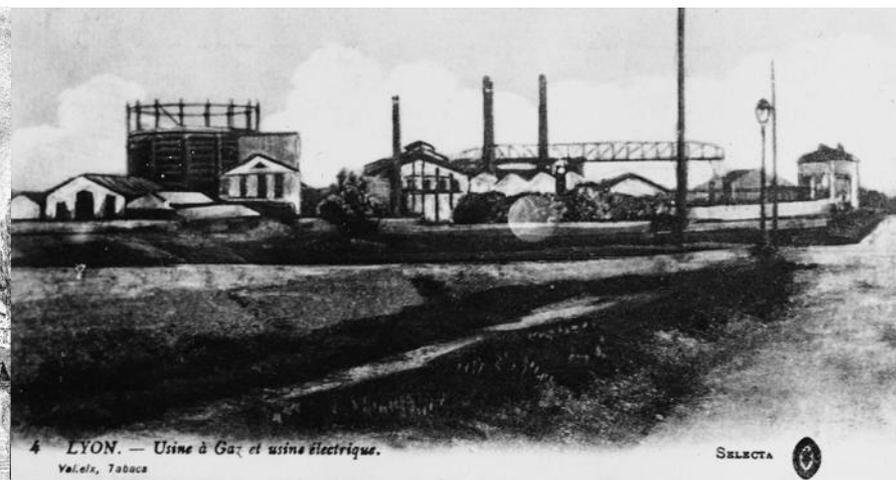


1771 : démarrage du projet Perrache

19^{ème} siècle : la révolution industrielle



1832 : arrivée du rail (La Mulatière)



1833 : mise en service de l'usine à gaz



1857 : inauguration de la gare de Perrache



1860 : ouverture de la prison St-Paul

20^{ème} siècle : l'ère logistique



1926>1995 : port Rambaud

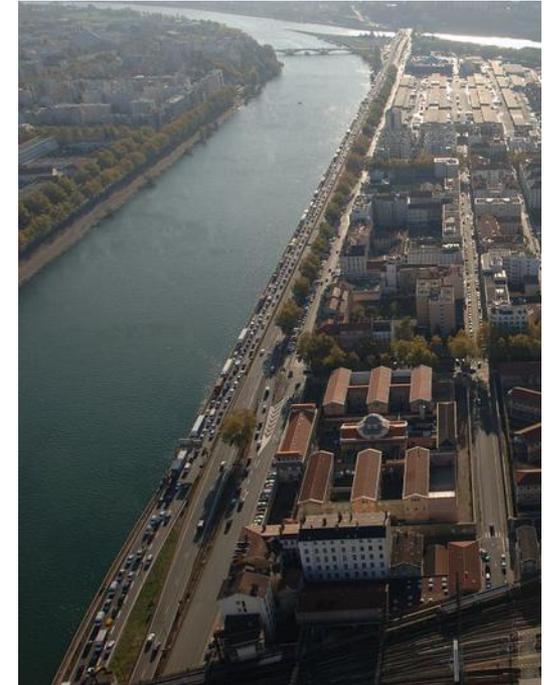
1961>2009 : marché de gros

Perrache et A6/A7 : la « machine à circuler » et le confortement de la coupure



1971 : chantier du tunnel de Fourvière (A7)

1976 : inauguration des centres d'échanges de Perrache

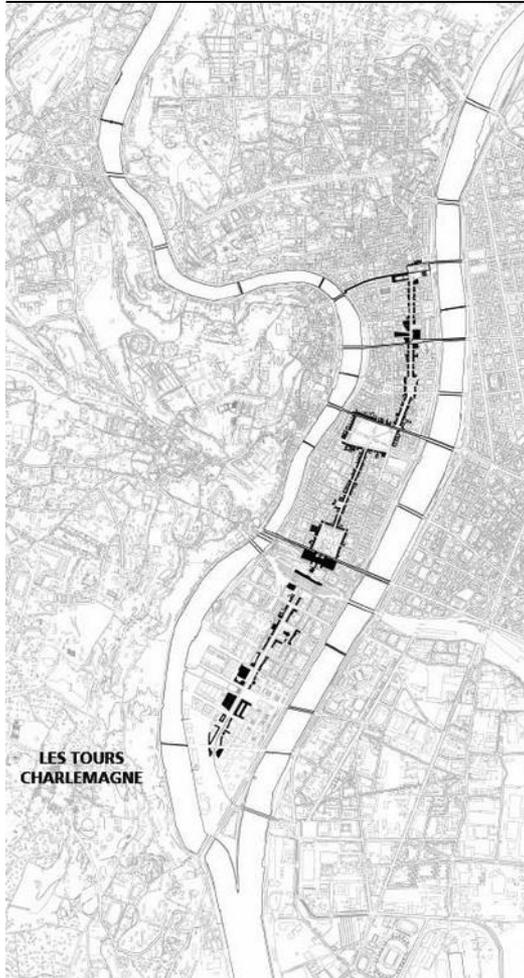


La Confluence en 2003

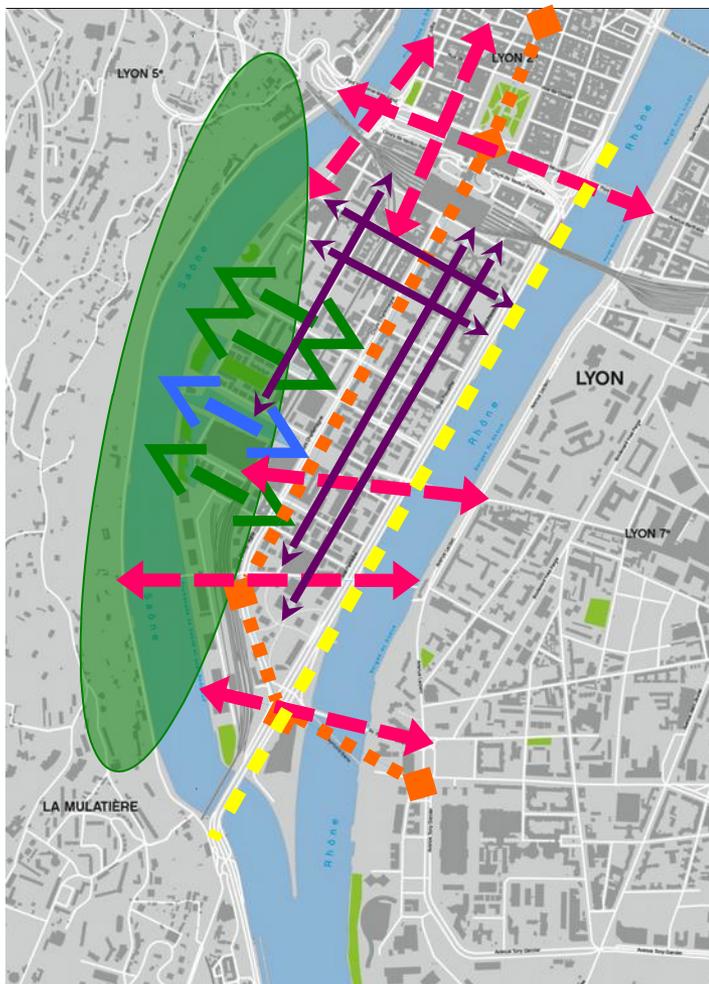


2000>2003 : préparation du foncier : démolitions, et créations d'usages grâce à des aménagements provisoires

La Confluence, extension du centre-ville de Lyon



Les partis pris et principes d'aménagement



- Fleuves et qualité paysagère
- Parc ramifié et trame végétale
- Transports en commun
- Couture sur la trame existante
- Multiplication des liaisons avec la ville
- Transformation de l'autoroute en boulevard

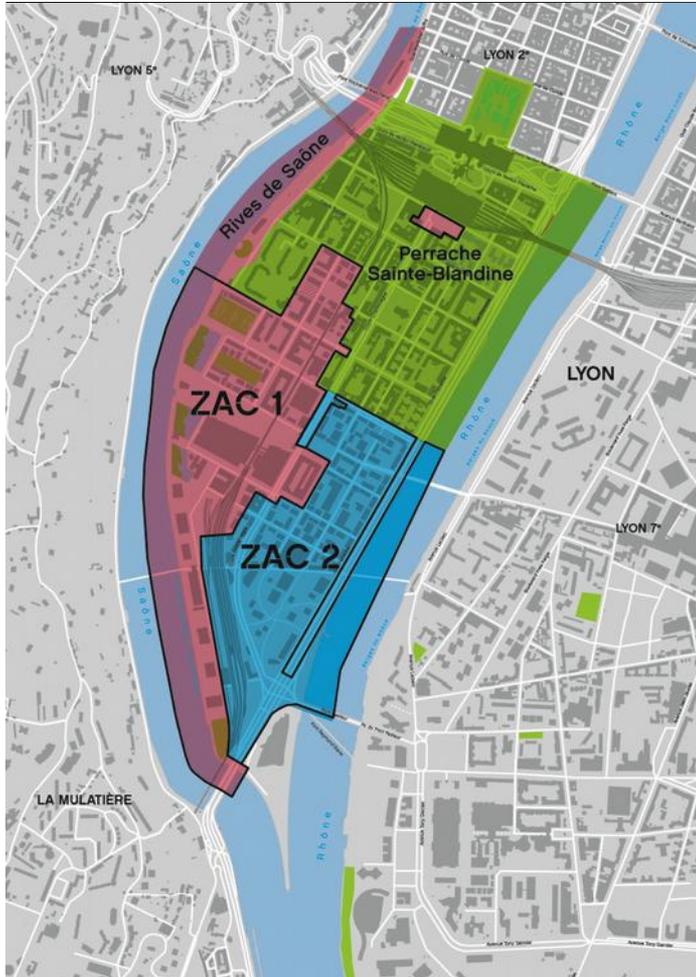
Ambitions :

- ville intelligente et durable,
- nouvelles mobilités, ville marchable,
- forts partis pris architecturaux,
- ville pour tous, mixité sociale.

Un territoire central, accessible et connecté



Un territoire vaste, un projet ambitieux



150 ha dont 70 ha mutables
1 000 000 m²

Phase 1 : 2003 - 2018 (réalisée à 85%) :
41 ha / 420 000 m² dont 22,5 ha pour les espaces publics

Phase 2 : 2012 - 2030 :
35 ha / 420 000 m²

Perrache - Ste-Blandine :
5 ha / 130 000 m²

Urbanistes, paysagistes : François Grether, Michel Desvigne, Herzog & de Meuron, Atelier Ruelle

Habitants : 16 000 à terme / 10 000 aujourd'hui

Emplois : 25 000 à terme / 14 000 aujourd'hui

« Premier Quartier Durable WWF de France »

2010 : signature du partenariat WWF/Grand Lyon/SPLA

Objectif : ne pas émettre plus de gaz à effet de serre en 2020 qu'en 2000 (début du projet)
> Plan d'Action Durabilité (10 cibles)



- 1/ Zéro carbone
- 2/ Zéro déchets
- 3/ Mobilité durable
- 4/ Matériaux locaux et durables
- 5/ Alimentation locale et durable
- 6/ Gestion durable de l'eau
- 7/Habitats naturels et biodiversité
- 8/ Culture et patrimoine local
- 9/ Equité et développement économique
- 10/ Qualité de vie et bien-être

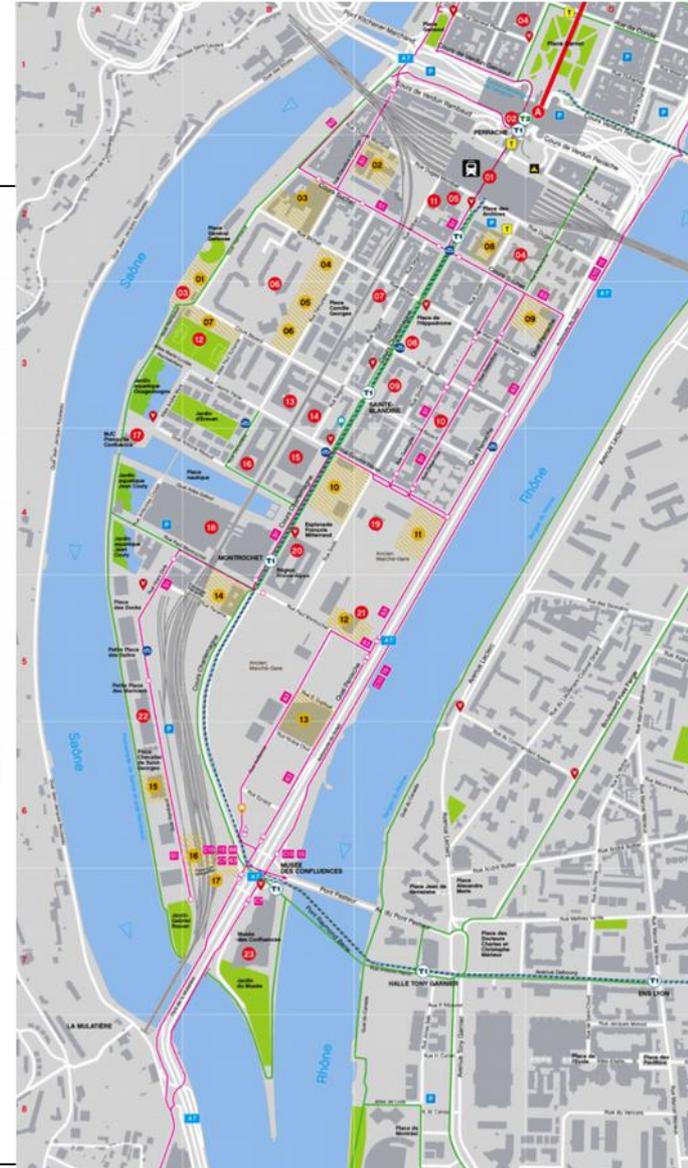


Mobilité durable : le choix des modes doux



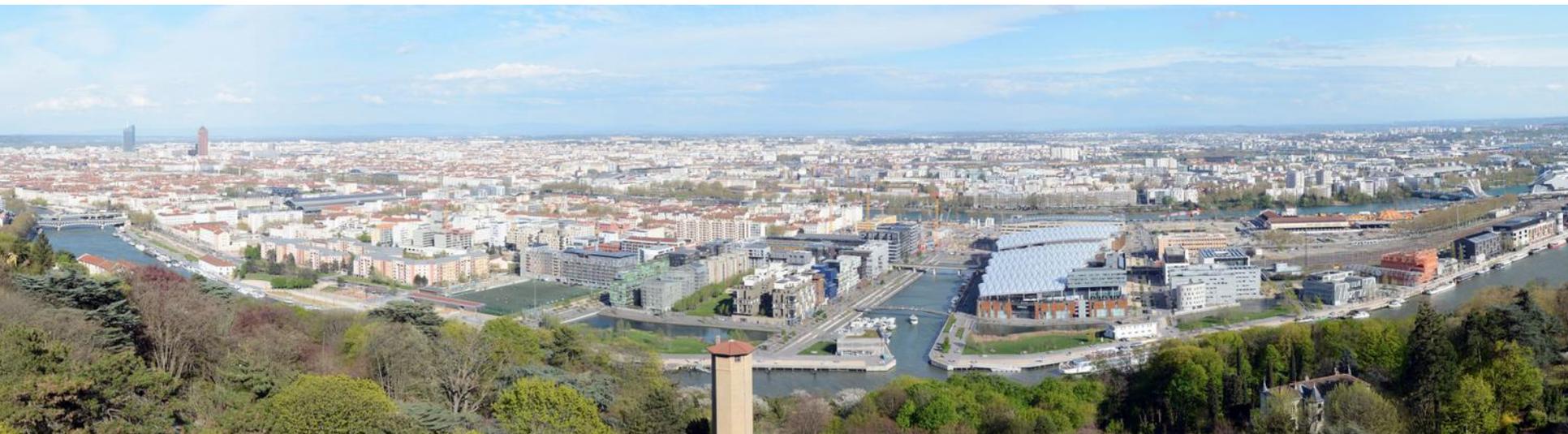
-  Métro
-  Tramway
-  Bus
-  Citiz
-  Bluely
-  Sunmoov
-  Vélov
-  Piste cyclable
-  Parking
-  Taxi
-  Gare SNCF

→ www.tcl.fr



Développement durable : le choix d'espaces publics généreux, variés et accessibles

De la promenade à l'échelle de la Ville aux espaces de proximité
La biodiversité retrouvée
L'effet de chaleur de l'îlot urbain atténué par la végétalisation



Espaces publics : la conduite des projets afin d'intégrer l'accessibilité de tous – exemple de la première phase

- La coordination des différents maîtres d'œuvre
- L'association de la Commission PMR et des services gestionnaires dès les premières phases (diagnostic - AVP)
- Identification des parcours PMR sur l'ensemble du site



Espaces publics : le parc de Saône 14 ha

- La promenade le long de la Saône
- 3 jardins aquatiques
- 1 jardin en cœur d'îlot

- Des usages attendus variés et liberté de choix offerte





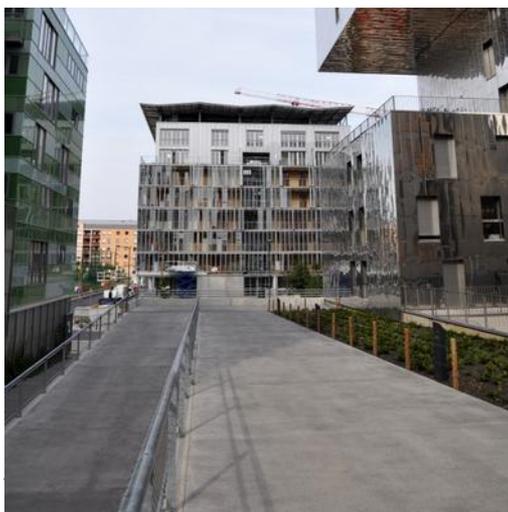


de la contemplationaux grands jeux... à l'événementiel



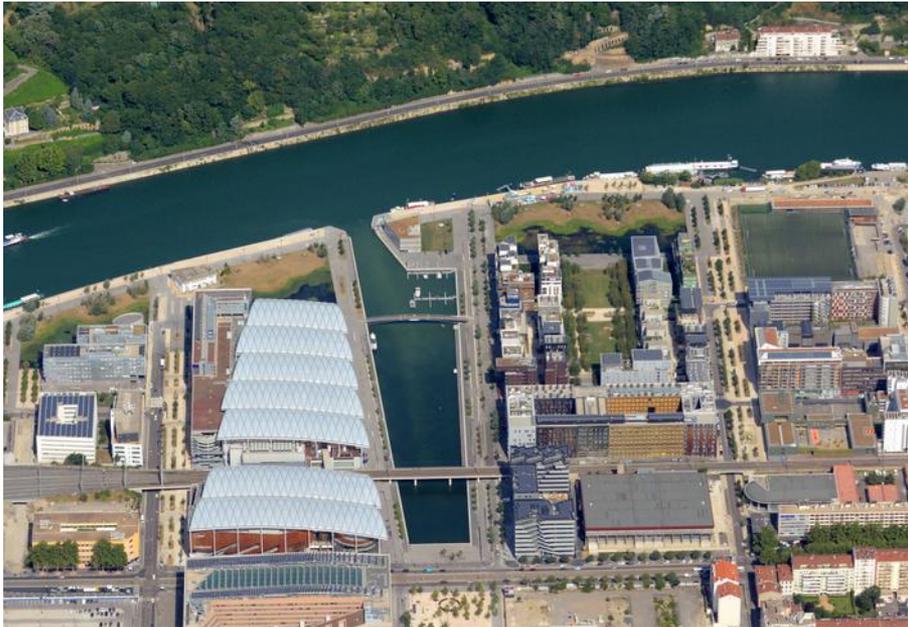


Jardin public de proximité, surélevé et offrant des perspectives sur le grand paysage



la Place nautique : une place publique « sur l'eau »

- 4 ha de surface dont 2 ha en eau, composés de :
- Une halte fluviale
- 2 passerelles
- Des quais en gradin pour l'accueil de public
- Des rampes d'accès pour aller au plus près de l'eau





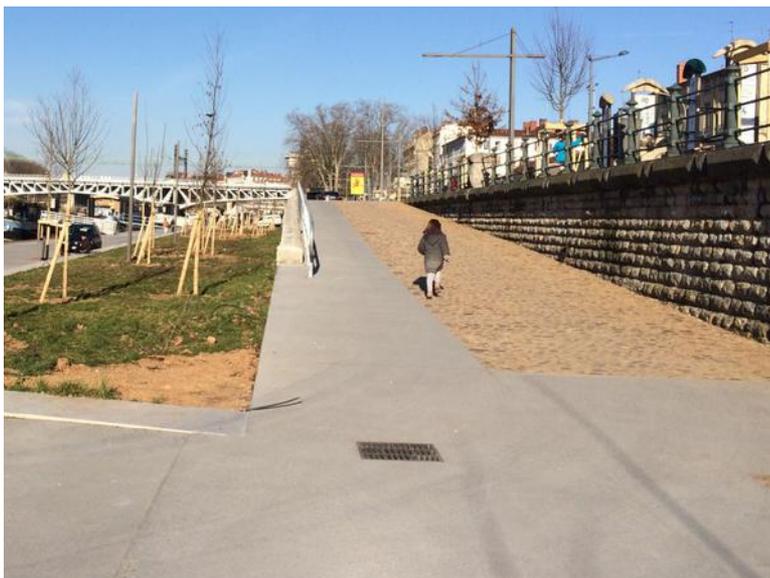




Rampes d'accès aux gradins place nautique



Identification des parcours



Mettre en valeur le patrimoine et rendre accessible



Bandes d'alerte le long de la Saône en quai bas

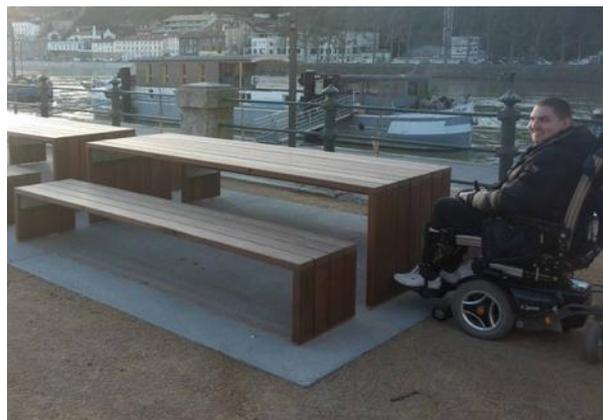


Des fontaines adaptées aux PMR



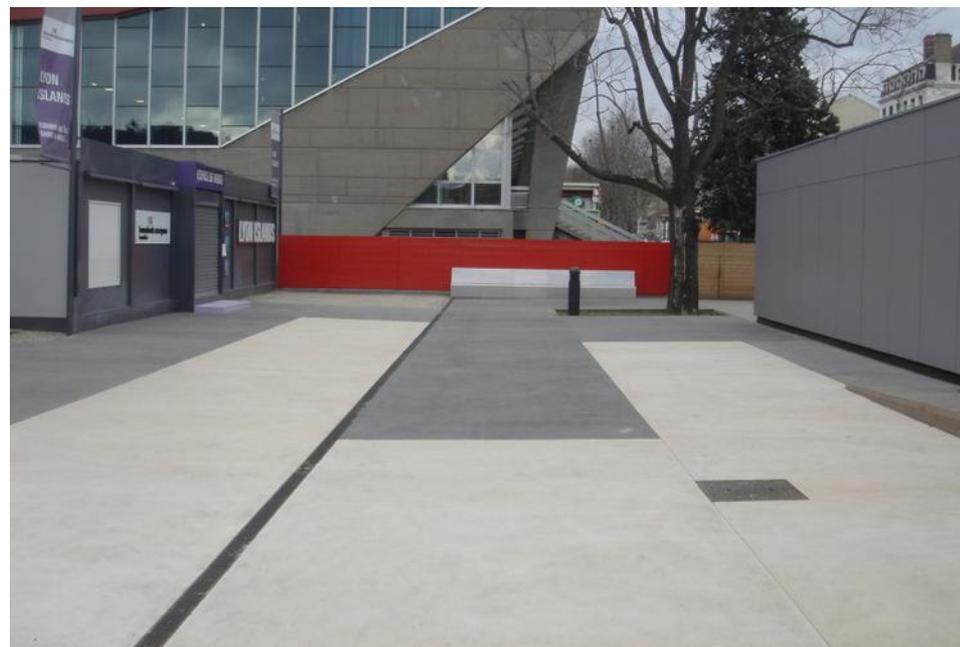
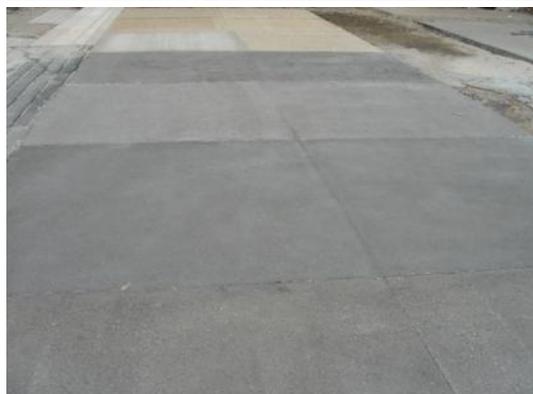
Table et bancs plus bas pour accueillir les petits et enfants en grand nombre (classes, centre de loisirs, nounous, en famille...)

Des retours des usagers : Réadapter le mobilier



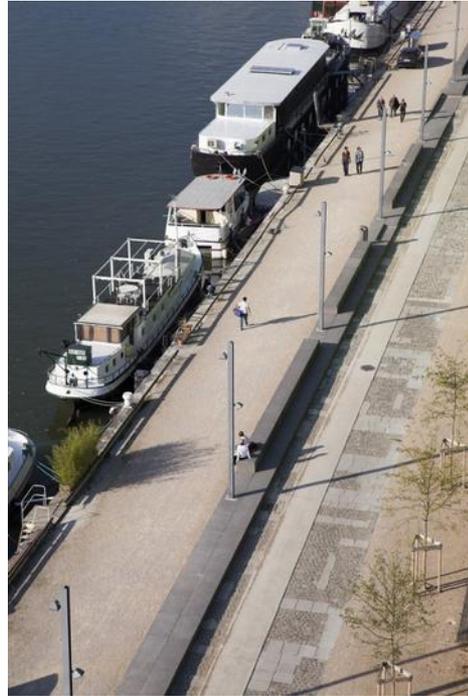


- Consultation de la Commission PMR en phase AVP : réalisation d'une maquette d'étude pour les malvoyants
- Réalisation de nombreuses planches d'essais suffisamment grandes avec les différents matériaux testés avant leur choix avec la Commission PMR
- Un lieu d'accueil du public représentatif des espaces publics en cours de réalisation – Maison de la Confluence



Le port Rambaud

Ouverture du lieu au public avec des aménagements provisoires,
Continuité de la promenade coté Saône
Mise en valeur du patrimoine industriel et du paysage



Décalage entre conception et usages :
Accès des bâtiments tournés coté rue, flux piétons générés du coté est

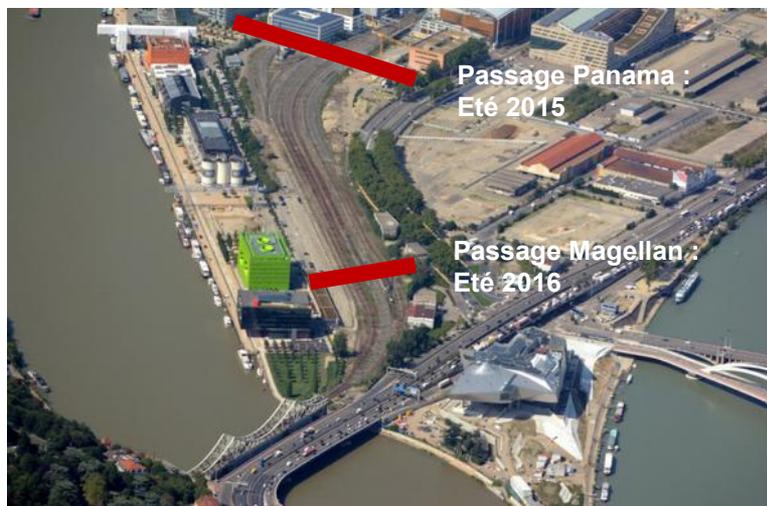


Décalage entre conception et usages :

L'accès entre le port Rambaud rue H Dink, la rue Montrochet, et l'entrée sud du centre commercial



Le désenclavement du port Rambaud



Modification des passages piétons Montrochet/rue H Dink



La recomposition des espaces publics à l'est des bâtiments du port Rambaud

Poursuite d'une démarche intégrée tout au long de la conduite de l'opération

- Recomposition des espaces publics et de l'accessibilité du PEM de Perrache (Pôle d'Echanges Multimodal)
- Espaces publics de la ZAC 2eme phase
- Poursuite de la réflexion avec les services techniques Métropole et Ville de Lyon
- Retours d'expériences de la première phase
- Études sur l'appropriation et enquête de satisfaction des usagers des espaces publics





La Maison de La Confluence
Accueil du public public
information
centre

73, rue Smith
69002 Lyon
maison@lyon-confluence.fr

Automne — hiver Autumn
— winter
ouvert du mercredi au vendredi
de 14h à 18h open
Wednesday to Friday 2 — 6 pm

Printemps — été Spring
— summer
ouvert du mercredi au samedi
de 14h à 18h open
Wednesday to Saturday
2 — 6 pm

Je vous
remercie de
votre attention

www.lyon-
confluence.fr

Suivez-nous
sur Follow us on



facebook.com/LyonConfluence
page: Ma Confluence



instagram.com/lyon_confluence



pinterest.com/lyonconfluence



twitter.com/SplConfluence



vimeo.com/lyonconfluence



MyConfluence
Application mobile
Fr/eng // IOS / Android
gratuite